

Rapport d'activités 2015

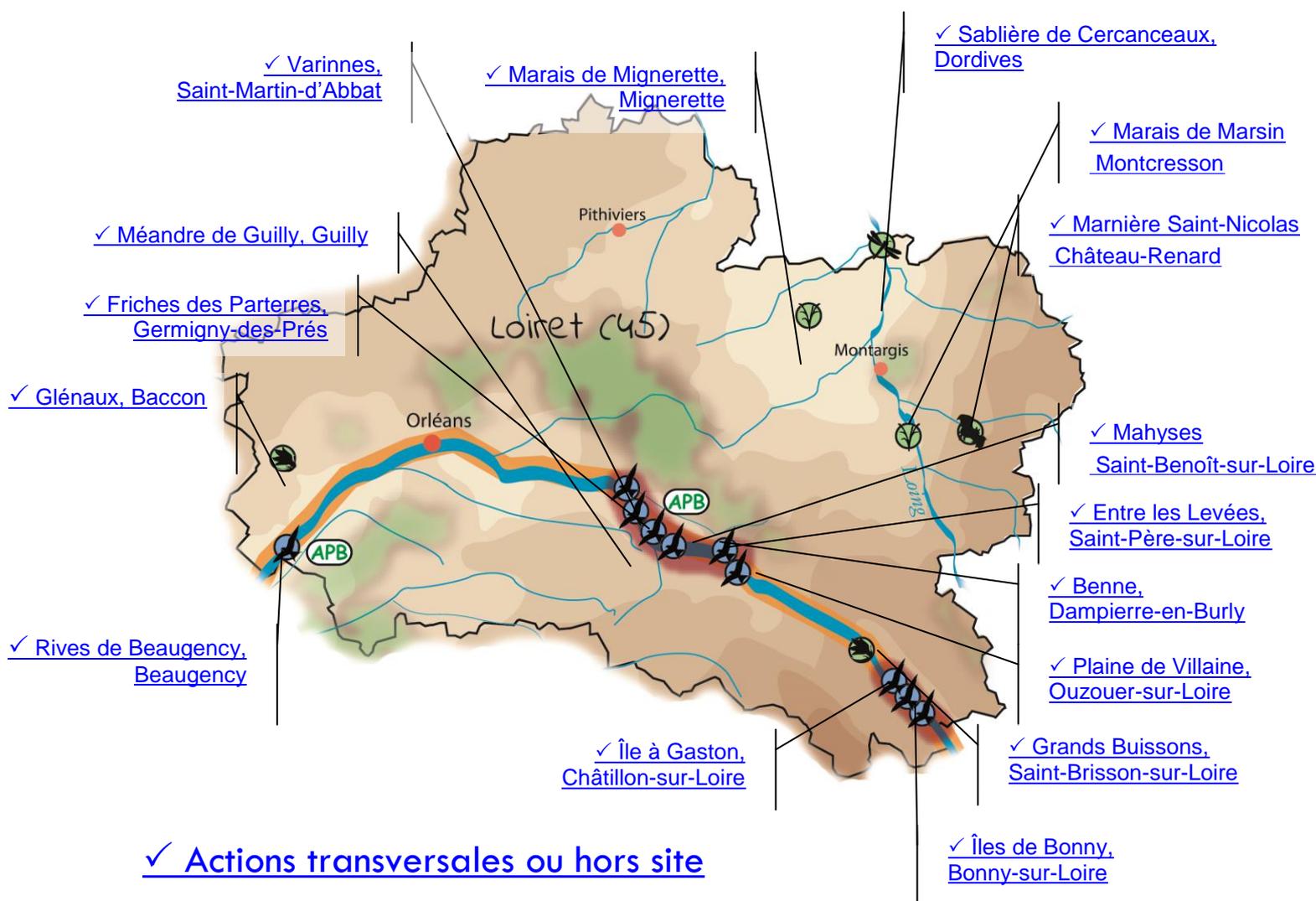
Assemblée générale – 23 avril 2016



Département du Loiret

Délégué départemental : Nino-Anne Dupieux

✓ Espaces naturels préservés



✓ Actions transversales ou hors site

Cliquez sur le site naturel de votre choix

Sablère de Cercanceaux, Dordives

Conservateur : à pourvoir



PROTÉGER

Des entrevues menées par le Conservatoire avec la nouvelle équipe municipale ont permis de présenter le projet associatif et les actions prévues sur le site.



GÉRER

Les deux éleveurs en convention avec le Conservatoire ont effectué chacun quatre mois de pâturage. M. Vercruyssen a fait pâturer 12 vaches suitées et un taureau sur 16 ha, M. Chartrou a fait de même avec 11 vaches et un taureau sur 10 ha. Ce dernier éleveur a fait part d'un souhait d'augmenter son cheptel. Il a également réalisé un broyage d'entretien sur une parcelle close le long de l'autoroute en vue d'une mise en pâturage la saison prochaine.

L'association d'insertion APAGEH a entrepris l'ouverture de layons dans une autre parcelle close toujours le long de l'autoroute. L'ouverture et la mise en pâturage des parcelles citées ci-dessus était programmé dans le plan de gestion mais n'avait jusqu'alors pas été mis en oeuvre.

Il est à noter une augmentation significative des actes de malveillance sur ce site. Des équipements ont été vandalisés, incendie de l'observatoire, destruction des panneaux SNP, le braconnage (chasse et pêche) et la destruction de clôtures complètent le tableau.

Les autorités compétentes ont été saisies par le Conservatoire pour établir un plan de contrôle coordonné. Malgré des passages répétés de la police municipale, de la gendarmerie et de l'ONCFS, il n'y a pas eu de flagrants délits constatés.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible en visite libre par un sentier de 7 km faisant le tour de la sablière agrémenté de passerelles, de panneaux d'informations et d'un observatoire ornithologique intéressant surtout l'hiver. L'entretien du sentier de découverte par débroussaillage a été réalisé par l'APAGEH qui a effectué quatre passages tout au long de l'année, cumulant un peu plus de 16 km d'entretien. Taille et bûcheronnage des ligneux et remise en état des infrastructures existantes (panneaux d'informations et supports, barrières...) ont constitué les autres opérations de gestion menées cette année.

Animations publiques :

Le Conservatoire et ses partenaires (mairie de Dordives, Association des Naturalistes de la Vallée du Loing, ainsi que l'association Les Corbeaux du Gâtinais Nature) ont programmé deux animations grand public sur site. La sortie du 4 juillet a été annulée pour cause de canicule.

Organisées dans le cadre du Jour de la nuit, les animations nocturnes ont été suivies par 96 personnes et ont bénéficié de nombreux articles de presse et de radiodiffusion.

Information du public :

Diffusion d'un livret sur Dordives, où il est longuement fait mention du site naturel préservé, publié par la mairie.

En décembre 2015, un article a été proposé pour le bulletin municipal « Perspectives », ce dernier sera publié en début 2016.

La Sablière de Cercanceaux figure aussi :

- sur le site internet de la ville de Dordives :
<http://www.dordives.com/index.php?page=cercanceaux>

- sur le site internet de l'Agence de développement touristique du Loiret :
<http://www.tourismeloiret.com/fr/189/18/0/PNACEN045FS0006B/sit/detail/patrimoine-naturel/la-sabliere-de-cercanceaux#.VNxu-ixZ1oc>
- sur le site internet de l'Office de tourisme de Ferrières-enGâtinais et des Quatres vallées :
http://www.tourisme-ferrieres-loiret.fr/676_p_35503/eau.html
- sur le site internet Patryst, la culture à la carte :
<http://www.patryst.com/fr-FR/curiosities/3069-l-espace-naturel-preserve-de-cercanceaux>
<http://www.patryst.com/fr-FR/curiosities/3091-observatoire-ornithologique-cercanceaux>
- dans le Petit Futé du Loiret :
<http://www.petitfute.com/v10967-dordives-45680/c1173-visites-points-d-interet/c974-site-naturel/96689-la-sabliere-de-cercanceaux.html>

Les Glénaux, Baccon

Conservateur : Hervé Guiny



PROTÉGER

Contrairement à l'an dernier où une parcelle supplémentaire a été récupérée en gestion auprès de son propriétaire, M. Pousset, aucune acquisition n'a eu lieu cette année. Les relations avec CEMEX sont à la fois très bonnes et très constructives.



GÉRER

La coupe des inflorescences des chardons dans les parcelles concernées a été réalisée en régie.



VALORISER

Découverte libre :

Carrière en exploitation, le site n'est pas accessible en visite libre.

Animation publique :

La balade nature annuelle organisée par le Cen Centre-Val de Loire en partenariat avec la société Cemex et l'Association Baccon Patrimoine dans le cadre de la Route du Blé en Beauce a été suivie par 23 personnes en présence de madame le Maire de Baccon et de deux employés de Cemex.

Information du public :

Les Glénaux figurent aussi sur le site internet du Guide tourisme France :

<http://www.guide-tourisme-france.com/VISITER/les-glenaux--baccon-30135.htm>

Marnière Saint-Nicolas, Château-Renard

Conservateur : Yves David (2015), à pourvoir (2016)



CONNAÎTRE

Le suivi des chiroptères hivernants sur le site en février fait état de la présence de quatre individus. La chute des effectifs par rapport à février 2015 (15 individus) semble liée à la pose d'une grille qui a probablement perturbé l'hivernage des chiroptères. Plusieurs individus ont probablement dû se reporter sur d'autres cavités présentes à proximité.



GÉRER

Une visite de suivi a permis de valider la fonctionnalité des équipements mis en place pour les chiroptères. Le conservateur du site a également procédé, par ses propres moyens, à l'évacuation des anciennes reliques d'exploitation de la champignonnière (bâches plastique, planches, tôles...).



VALORISER

Découverte libre :

Non sécurisé, le site n'est pas accessible en visite libre.

Animation publique :

Yves David, conservateur bénévole du site, a réalisé, lors de la nuit internationale de la Chauve-souris, une animation sur les chiroptères. 33 personnes ont ainsi assisté à une présentation en salle suivie d'un parcours dans la ville permettant une écoute des chauves-souris.

Grands Buissons, Saint-Brissson-sur-Loire et Saint-Firmin-sur-Loire

Conservateur : *Damien Deflandre*



CONNAÎTRE

Cette année il n'y a pas eu de suivi des orchidées. Les inventaires écologiques réalisés par le conservateur du site se sont poursuivis, notamment sur la faune, pour compléter la connaissance écologique du site.



PROTÉGER

Le site bénéficie d'une veille foncière auprès de la SAFER du Loiret afin que le Cen Centre – Val de Loire soit prioritaire si des ventes de parcelles intéressantes sont enclenchées par les propriétaires.



GÉRER

Sur les quatre chantiers bénévoles proposés par Damien Deflandre et organisés dans le cadre des Chantiers d'automne, celui du mois de décembre a été annulé. Les trois autres ont permis à 17 personnes de poursuivre et d'entretenir la grande parcelle.

Par la positive : Dans le cadre de l'opération Chantiers d'automne, trois chantiers bénévoles sur les quatre prévus ont été organisés par Damien Deflandre, réunissant au total 17 personnes et permettant de poursuivre l'entretien de la grande parcelle afin de favoriser le maintien de la population d'orchidées.

Le site a fait l'objet d'un pâturage ovin par le troupeau de M. Daligaux. Ses dix béliers ont parcouru le site pendant six mois.



VALORISER

Découverte libre :

Le site n'est pas aménagé pour accueillir le public en visite libre mais peut être découvert depuis le GR 3 « La Vallée des rois » qui longe le pied du coteau.

Animations publiques :

La balade nature annuelle proposée par Damien Deflandre a été suivie par 54 personnes.

Une animation papillons a rassemblé 11 personnes et permis de cumuler l'identification de 165 espèces de lépidoptères sur le site.

Sorties spécifiques :

Au printemps 2015, Damien Deflandre a guidé six personnes du Gien Photo Club sur le site.

Information du public :

Un article a été proposé par Damien Deflandre pour le bulletin municipal de Saint-Brisson-sur-Loire, publié en début d'année.

Marais de Mignerette, Mignerette

Conservateur : Alain Lafaye



PROTÉGER

Le site bénéficie d'une veiller foncière auprès de la SAFER du Loiret afin que le Centre – Val de Loire soit prioritaire si des ventes de parcelles intéressantes sont enclenchées par les propriétaires.



GÉRER

Le site a fait l'objet d'un pâturage durant sept mois sur 17,7 ha par les 11 blondes d'Aquitaine de M. Jamot. Suite aux travaux réalisés précédemment, ce dernier a également fauché 5 ha de prairies humides représentant 54 balles de foin.

Suite aux créations de mares réalisées par le Syndicat du Fusain, les conditions météorologiques de l'année n'ont pas permis d'éprouver les ouvrages. Malgré un suivi assidu et la mise en place de retenues par M. Lafaye, la sécheresse ainsi que l'irrigation massive des parcelles alentour ont maintenu les mares à sec la majeure la majeure partie de l'année.

Un chantier école a été réalisé par 34 élèves de BTS GPN du LEGTA Chesnoy – Les Barres. Les élèves ont poursuivi la réouverture dans la saulaie sur 200 m². Suite aux réouvertures réalisées dans ce même

cadre en 2015, les bovins ont pâturé la majeure partie des rejets de saules. La saulaie laisse maintenant place à 400 m² de végétation à *Cladium mariscus* et roselière.



VALORISER

Découverte libre :

Le Marais de Mignerette n'est pas accessible librement (clôtures) mais les promeneurs peuvent le longer à pied en empruntant les chemins communaux qui le bordent. Trois panneaux d'information, réalisés par le Conservatoire et financés par le Syndicat du Fusain, sont également présents sur le site.

Animations publiques :

Deux animations grand public ont été organisées en partenariat avec l'Office du tourisme de Ferrières-en-Gâtinais et des Quatre vallées. Elles ont rassemblé 55 personnes, lors de sorties nocturnes dans le cadre du programme « Visites au clair de lune ».

Animation spécifique :

Chantier avec les BTS GPN du LEGTA dans le but de restaurer ces milieux humides par entretien de la saulaie.

Information du public :

La brochure de présentation du site est présente dans les lieux touristiques proches du site.

L'article proposé en fin d'année 2014 a été publié dans le bulletin municipal de Mignerette en début d'année 2015. Le Marais de Mignerette figure aussi sur le site internet de l'office de tourisme. http://www.tourisme-ferrieres-loiret.fr/676_p_35503/eau.html

Marais de Marsin, Montcresson,

Conservateur : Laurent Léquivard



CONNAÎTRE

Une démarche juridique engagée depuis 2011 par le Cen Centre – Val de Loire, pour des infractions relatives à la destruction d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire est en cours. Tant que cette démarche juridique liée à la protection de la nature, à des notions de bornage et de propriété foncière, ne sera pas réglée, aucune action issue du plan de gestion ne pourra être mise en œuvre sur le site. Cependant, l'année 2015 a vu le Conservatoire avoir gain de cause dans le 1^{er} jugement concernant la destruction d'habitats d'intérêt communautaire et d'espèces d'intérêt communautaire. Un second procès sur le bornage s'est déroulé le 15 octobre 2015 dont le verdict interviendra courant janvier 2016.



PROTÉGER

Le site bénéficie d'une veille foncière auprès de la SAFER du Loiret afin que le Cen Centre – Val de Loire soit prioritaire si des ventes de parcelles intéressantes sont enclenchées par les propriétaires.



VALORISER

Non sécurisé, le site n'est ni accessible en visite libre ni en visite accompagnée.

Entre les Levées, Saint-Père-sur-Loire

Conservateur : François FLEURY



PROTÉGER

Le site bénéficie d'une veille foncière auprès de la SAFER du Loiret afin que le Cen Centre – Val de Loire soit prioritaire si des ventes de parcelles intéressantes sont enclenchées par les propriétaires.



GÉRER

Un partenariat a été mis en place entre la Fédération Française de Randonnée, ADS 45 et le Conservatoire pour maintenir ouvert le chemin de grande randonnée longeant la Loire (GR3) et le site. Cet axe est utilisé par de nombreux randonneurs mais aussi par le troupeau de Thierry Ganem lors de la transhumance.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible en visite libre toute l'année via un sentier de découverte de 2,5 km empruntant pour partie le GR3 longeant la Loire. Ce sentier est agrémenté de quatre panneaux d'informations. L'entretien du sentier sur 2 km a été réalisé par l'association Respire lors de quatre passages dans l'année. Un partenariat a été mis en place entre la Fédération Française de Randonnée, Respire et le Conservatoire pour entretenir la partie de GR3 passant sur le site.

Afin d'évaluer la fréquentation du sentier, un éco-compteur a été mis en place. Ainsi, entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2015, environ 5640 personnes sont passées devant la cellule de mesure. Ce chiffre est à relativiser car il se peut que des personnes aient stationné devant la cellule, ou soient entrés puis sortis sans faire le parcours, ou encore il se peut que des animaux (chevreuils, sangliers) aient été comptabilisés.

Animation publique :

La balade nature annuelle organisée dans le cadre du Printemps du Castor a été suivie par 7 personnes.

Animations spécifique :

Le site a accueilli une course de 220 écoliers le 11 janvier dans le cadre de la Randonnée des écoles..

Information du public :

Le parcours comprend cinq panneaux d'information dont un posé dans le camping et un panneau expliquant l'extraction du sable sur le site au niveau de la fosse restaurée.

Le site naturel préservé d'Entre-les-Levées figure aussi sur les liens suivants :

- le site internet du Val de Loire, patrimoine mondial de l'UNESCO :
http://www.visaloire.com/Organisez-vous/Visites/Decouverte-nature/detail_PCUCENCEN9990051
- le site internet de la Loire à Vélo :
<http://www.cycling-loire.com/organise-stay/visiter-loire-velo/site-naturel-preserve-d-entre-les-levees-saint-pere-sur-loire>
- le site internet Gralon :
<http://www.gralon.net/tourisme/a-visiter/info-site-naturel---entre-les-levees-a-st-pere-sur-loire-orleans-2667.htm>

- le site internet de l'Agence de développement touristique du Loiret : <http://www.tourismeloiret.com/fr/1133/18/0/PCUCENCEN9990051/sit/detail/0/site-naturel-preserve-d-entre-les-levees#.VN3C6yxZ1oc>
- la page Wikipédia de la commune de Saint-Père-sur-Loire : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-P%C3%A8re-sur-Loire>

Friches des Parterres, Germigny-des-Prés

Conservatrice titulaire : Aurélie Grison

Conservatrice adjointe : Aurélie Chézière



CONNAÎTRE

Le bilan du plan de gestion portant sur la période allant de 2016 à 2026 a été présenté en réunion publique le 20 novembre à Châteauneuf-sur-Loire. 16 personnes ont participé à cette réunion, conjuguée à la présentation du plan de gestion du Méandre de Guilly.

Avec près de 23 espèces végétales patrimoniales, le site des Friches des Parterres est remarquable pour sa diversité floristique, notamment au niveau des pelouses sur sable. De plus, 41 espèces animales patrimoniales ont été identifiées dont 52 % sont des invertébrés inféodés aux pelouses sableuses (coléoptères, hémiptères, orthoptères, lépidoptères). L'entretien du site par pâturage est une priorité pour préserver les prairies et pelouses sur sable.

D'autres travaux, réalisés par la Direction départementale des territoires « pôle Loire », sont également prévus dans le lit actif de la Loire pour faciliter l'écoulement des eaux.



PROTÉGER

Pas d'action de maîtrise foncière, même si le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45.



GÉRER

Un arrachage des ligneux à l'aide d'une grue sur chenilles a été réalisé par l'entreprise CIRADE Environnement sur 2,5 ha. L'entretien du sentier de découverte, long de 2000 m a été réalisé par l'association ADS 45 tout au long de l'année en quatre passages. Dans le cadre du programme Pasto'Loire, le site a été pâturé par le troupeau de M. Ganem pendant 2 mois.

A deux reprises, l'appui de la gendarmerie de Châteauneuf a été nécessaire pour empêcher l'installation d'une « rave party » et démonter une clôture barbelée au cœur du site. A chaque visite, de nombreuses infractions (divagation de chien, abandon de déchets verts, circulation de quads, cabanisation ...) sont constatées au niveau des Bayards. La DDT a effectué un volumineux chantier de réouverture d'une annexe hydraulique à l'entrée du site. Environ 650 m de bras ont été ouverts et 45000 m³ d'alluvions ont été rendus au fleuve.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible via le GR3 longeant la Loire et est équipé de panneaux « Site naturel préservé » et de totems de rappel à la réglementation.

Animation publique :

Une animation a été réalisée, rassemblant seulement 2 personnes pour cause de pluie.

Animation spécifique :

Dans le cadre du partenariat avec l'Université du temps libre d'Orléans, une animation a rassemblé une cinquantaine de personnes. Alexandre Pierrard et Tony Chevalier ont présenté en binôme la diversité faunistique et floristique du site ainsi que la dynamique fluviale.

Méandre de Guilly, Guilly

Conservateur de Bouteille : Romain MATHÉ

Conservateur adjoint du Méandre de Guilly : André FOUCHARD



CONNAÎTRE

Le bilan du plan de gestion pour la période allant de 2016 à 2026 a été présenté en réunion publique le 20 novembre à Châteauneuf-sur-Loire auprès de 16 participants, conjugué à la présentation du plan de gestion des Friches des Parterres.

Le maintien du pâturage est essentiel à la préservation des pelouses et prairies sur sable. Il s'agit de l'action de gestion prioritaire programmée dans ce plan de gestion. La restauration de mares alluviales est également programmée ainsi que la mise en œuvre du nouveau sentier nature qui sera ouvert au public.



PROTÉGER

Pas d'actions de maîtrise foncière, même si le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45.



GÉRER

Les mouvements fonciers sur la partie amont du site nous ont contraints à déplacer le parc de remisage de moutons. Ce dernier a été remonté sur trois parcelles appartenant au Conservatoire. Il n'y a pas eu de pâturage sur ce site cette année.



VALORISER

Découverte libre :

Jusqu'en mars 2014, le site était pourvu d'un sentier de découverte de 2 km comprenant un parking et deux panneaux d'information. Ce sentier traversait en partie des parcelles privées que le Conservatoire préservait depuis 18 ans par l'intermédiaire d'un bail emphytéotique. Ce bail n'a pas été renouvelé.

De ce fait, la boucle dite de « l'Île aux Canes » au départ du parking de la Croix Tibi, qui longeait la Loire pour arriver dans le Grand rio et retournait au parking en passant par les sous-bois, le parc à moutons et la ballastièrre ne sont aujourd'hui plus accessibles.

Il est maintenant interdit de stationner sur l'ancien parking de la Croix Tibi (les panneaux d'information ont été enlevés) et d'emprunter la partie du sentier en sous-bois. Des panneaux provisoires ont été installés sur le site afin de rediriger le public.

En attendant la mise en place du nouveau tracé en cours de réflexion dans le cadre du renouvellement du plan de gestion, le public est invité à stationner son véhicule sur le parking du moulin de Bel-Air à Bouteille ou sur la place de l'église à Guilly, longer la Loire à pied par la levée, descendre sur les bords de Loire au niveau de la Croix Tibi, emprunter le chemin communal longeant la Loire, prendre le sentier aménagé le long du Grand rio, faire demi-tour au moment où le sentier tourne à gauche dans les sous-bois pour rebrousser chemin jusqu'au parking concerné.

Animations publiques :

Une animation a été réalisée dans le cadre de l'opération Fréquence Grenouille rassemblant 10 personnes dont Monsieur le Maire de Guilly et son premier adjoint. Un article pour le journal de Gien a également été publié.

Information du public :

Un article a été proposé en fin d'année 2014 pour le bulletin municipal de Guilly a été publié en janvier 2015.

Le Méandre de Guilly figure sur :

- le site internet de l'Agence de développement touristique du Loiret :

<http://www.tourismeloiret.com/fr/1133/18/0/PCUCENCEN9990064/sit/detail/0/le-meandre-de-guilly#.VN3CmCxZ1oc>

- le site internet d'un photographe :

<http://www.yvesduval-photo.net/photos-pages-petit-format/loire-meandre-de-guilly-00010.html>

- le site internet Gralon :

<http://www.gralon.net/tourisme/a-visiter/info-site-naturel---le-meandre-de-guilly-orleans-2670.htm>

- le site internet Ma rando à vélo :

<http://www.marandoavelo.fr/les-offres/visite-du-patrimoine/patrimoine-naturel/le-meandre-de-guilly-guilly>

- les pages jaunes :

<http://www.pagesjaunes.fr/sorties/meandres-de-la-loire-a-guilly-25469>

Les Mahyses, Saint-Benoit-sur-Loire

Conservateur : René ROSOUX

Conservatrice adjointe : Marie-France LARIGAUDERIE



CONNAÎTRE

Afin de faire connaître au public les actions envisagées dans le plan de gestion, une réunion de présentation s'est tenue le vendredi 23 novembre à St-Benoit-sur-Loire réunissant 16 participants. Le site des Mahyses est particulièrement riche pour sa flore avec près de 23 espèces végétales patrimoniales recensées mais aussi 15 espèces de coléoptères rares et menacés dont 42 % sont liées aux milieux sableux. Le développement du pâturage est une action prioritaire du plan de gestion ainsi que l'aménagement du site pour limiter la pénétration de véhicules motorisés et informer le public sur la diversité biologique du site. Un sentier nature est d'ailleurs programmé dans le plan de gestion. Il sera réalisé en collaboration étroite avec la commune de St-Benoit-sur-Loire.



PROTÉGER

Pas d'actions de maîtrise foncière, néanmoins, le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45.



GÉRER

Le troupeau de T. Ganem a pâturé pendant un mois sur l'île. Malgré le pâturage libre des animaux, les zones de pelouses n'ont pas souffert de surpâturage et la totalité du feuillage des rejets d'acacias a été consommé. Suite à la réouverture de la Robineraie insulaire, un débroussaillage complet de la zone a été réalisé par l'ADS 45 en fin d'année, bien après le départ des moutons, dans le but d'affaiblir les rejets. L'entreprise CIRADE Environnement a effectué pendant l'automne le broyage du pied de levée sur 2,5 ha.



VALORISER

Découverte libre :

Le site des Mahyses est accessible par les francs-bords et la Loire à Vélo. L'île est strictement interdite au public.

Animation publique :

La sortie Plantes invasives proposée dans le cadre des journées européennes du patrimoine a été annulée faute de participant.

Animation spécifique :

Le renouvellement du plan de gestion pour 2016 a conduit à proposer une réunion publique en partenariat avec la commune de Saint-Benoît-sur-Loire.

Information du public :

En fin d'année 2015, un article a été proposé pour le bulletin municipal trimestriel de Saint-Benoit-sur-Loire. Les Mahyses figurent aussi sur le site internet de l'Office de tourisme val d'Or et Forêt : <http://www.tourisme-loire-foret.com/l-ile-des-Mahis>

Plaine de Villaine, Ouzouer-sur-Loire

Conservatrice : Françoise LEMAIRE



CONNAÎTRE

Le plan de gestion est en renouvellement. En 2015 un diagnostic écologique a été réalisé. Sur 416 espèces végétales recensées, 18 espèces patrimoniales ont été inventoriées sur le site. Plus de 70% font partie de la liste rouge des espèces végétales menacées de la région Centre - Val de Loire dont trois sont en danger critique d'extinction comme la Gesse à fruits rond et le Polynème des champs.



PROTÉGER

Pas d'action de maîtrise foncière, néanmoins, le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45.



GÉRER

L'entretien du sentier de découverte, long de 1500 m, a été réalisé par l'association ADS 45 tout au long de l'année en quatre passages. Un entretien de la ripisylve a également été réalisé par l'association avec pour objectifs l'abattage d'arbres menaçant la stabilité des berges ou la sécurité des sentiers, l'élagage des volis et la création d'arbres têtards.

Un chantier école a été réalisé par 34 élèves de BTS GPN du LEGTA Chesnoy – Les Barres. Ceux-ci ont entretenu les layons créés par les moutons pour faciliter la pénétration de ces derniers au cœur des ronciers. Le pâturage a été mené par le troupeau de M. Legrelle en enclos mobile sur toute la surface du site.

A plusieurs reprises les clôtures de M. Legrelle ont été couchées par des passages d'engins motorisés sur le DPF.



VALORISER

Découverte libre :

Le site en tant que tel n'est pas accessible en visite libre, il peut être appréhendé via la levée.

Animation publique :

La balade nature annuelle organisée dans le cadre de Fréquence grenouille a été annulée à cause des fortes précipitations. Le chantier d'automne a permis de rouvrir le milieu avec l'aide des 5 participants dont Françoise Lemaire.

Animation spécifique :

Le chantier-école du lycée agricole du Chesnoy a permis, outre l'entretien du site, de sensibiliser les étudiants concernés. A noter qu'un reportage a été réalisé par France 3 Centre-Val de Loire, diffusé début 2016.

Benne, Dampierre-en-Burly

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

En 2015, le renouvellement du plan de gestion de Benne s'est appuyé sur l'actualisation du diagnostic écologique et l'évaluation du précédent plan de gestion. Les inventaires menés ont permis de recenser 25 espèces végétales patrimoniales dont deux sont en danger critique d'extinction comme la Phélypée des sables. Près de 28 espèces animales patrimoniales ont été recensées dont le Campagnol amphibie et le Cuivré des marais, papillon protégé inféodé aux milieux humides.



PROTÉGER

Pas d'action de maîtrise foncière, néanmoins, le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45.



GÉRER

L'entretien du sentier de découverte, long de 2000 m, a été réalisé par l'association ADS 45 tout au long de l'année en quatre passages. Un pâturage, en enclos mobile a été réalisé par M Legrelle.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible via la servitude de marchepied de la DDT longeant la Loire.

Animations publiques :

La balade nature annuelle a été annulée faute d'inscrit.

La sortie Sciences participatives ; inventaire botanique, a en revanche bénéficié des observations de 13 personnes dont trois salariés du Conservatoire botanique du bassin Parisien.

Animation spécifique :

Pour sa 6^e édition, l'opération J'aime la Loire propre a permis de récolter 18 m³ de déchets entre la Plaine de Villaine, Benne et Entre les Levées, et ce grâce aux 74 bénévoles soucieux de la préservation de notre patrimoine ligérien.

Information du public :

Le site naturel préservé de Benne figure sur le site internet de l'Agence de développement touristique du Loiret :

<http://www.tourismeloiret.com/fr/1133/18/0/PNACEN045FS0006A/sit/detail/0/site-naturel-preserve-de-benne#.VN3DKSxZ1oc>

Rives de Beaugency, Beaugency

Conservateurs : Philippe BONIN et Franck DUVIGNEAU



CONNAÎTRE

Il n'y a pas eu d'action de connaissance et de suivi de programmée cette année sur le site.

De nombreuses données d'observation ont été remontées par Franck Duvigneau pour actualiser et compléter les listes d'espèces sur le site, plus particulièrement pour les oiseaux. Parallèlement, un inventaire des lichens a débuté sur le site.

La colonie de mouettes et de sternes est suivie comme chaque année par Loiret Nature Environnement. Cette année 12 à 16 couples de Sternes naines ainsi que 94 couples de Sternes pierregarin se sont reproduites. Une colonie de 300 couples de Mouettes mélanocéphales et autant de couples de Mouettes rieuses occupent le site.



PROTÉGER

Pas d'action de maîtrise foncière, néanmoins, le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45.



GÉRER

L'entretien du sentier a été réalisé en régie directe avec deux passages au printemps et en été. Suite au fonçage de ligne électrique réalisé pour ERDF, une remise en état du site a été demandée. La réception de cette remise en état a nécessité deux contre-visites avec la DDT avant d'être validée. Les conditions climatiques n'ont pas permis une reprise de la végétation sur la zone de chantier.

Le pâturage du site n'a pu être réalisé faute de ressource en herbe attractive (lié aux dégâts des travaux de fonçage ERDF) et de sol suffisamment meuble pour poser des clôtures. La DDT a effectué un passage d'« arrache-poireau » sur l'île aux Sternes.

Enfin, une cabane en bois construite sur la grande île a été démontée. Du matériel de pêche, le panneau d'accueil du site, du matériel de camping ainsi d'un grand volume de déchets ont été retrouvés et évacués. Une plainte a été déposée à la Gendarmerie de Beaugency.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible au public via un parcours de découverte de 4 km partant de la rive droite en amont du pont puis empruntant le pont et se poursuivant en rive gauche sur le site naturel. Il est agrémenté d'un panneau d'information, de quatre tables d'interprétation, de deux chevalets, d'une plaquette de présentation du site et d'un livret de découverte de 20 pages.

Animations publiques :

Comme tous les ans, le GIC Loire du Loiret a organisé son opération « J'aime la Loire... propre » pour 78 personnes qui sont venues ramasser 10 m³ de déchets sur le site et ses alentours. Les cinq balades nature guidées par Franck Duvigneau et Philippe Bonin, conservateurs bénévoles du site, et organisées gratuitement en partenariat avec la Ville de Beaugency dans le cadre de la Route du Blé en Beauce, de la Fête de la Nature ou des Journées européennes du patrimoine ont été suivies par 92 personnes au total.

Animations spécifiques :

Ce sont 139 personnes qui sont venues admirer la Loire et les stands mis en place dans le cadre de la Soirée Loire Nature sur les Rives de Beaugency. Pour la première fois, l'évènement fut labellisé éco-responsable. Un article de la République du Centre traite de cette soirée à laquelle a participé Monsieur le Maire de Beaugency et ses adjoints.

Information du public :

La plaquette et le livret de site sont toujours disponibles auprès de la mairie et des lieux touristiques de proximité. Un article a été publié sur une pleine page dans le bulletin municipal « Vivre à Beaugency » n°64. Un autre article a été proposé fin 2015 pour une publication en début d'année 2016. Par ailleurs, une visite virtuelle a été mise en ligne en novembre 2015 au même titre que six autres réparties en région. Leur principe repose sur un parcours virtuel ponctué de plusieurs photos panoramiques à 360°C. Pour chacun de ces panoramas, des éléments (faune, flore, milieux...) sont mis en exergue par le biais d'une illustration légendée, afin de souligner les richesses écologiques et particularités des sites. De véritables balades virtuelles sont ainsi possibles depuis chez soi en immersion et notamment Les Rives de Beaugency. Lien internet : http://www.centrevaldeloire.org/images/fichiers/files/Visites_virtuelles/VisiteBeaugency/LesRivesDeBeaugency.html

Les Rives de Beaugency figurent aussi sur :

- le site internet de la Ville de Beaugency : <http://www.beaugency.fr/decouvrir-beaugency/nature-et-environnement/les-rives-de-loire.html>
- sur le blog du conservateur bénévole du site, Philippe Bonin : <http://philippe.bonin.pagesperso-orange.fr/>
- dans le Petit Futé du Loiret : <http://www.petitfute.com/v10883-beaugency-45190/c1173-visites-points-d-interet/c976-site-de-decouverte/c981-nature/661208-les-rives-de-beaugency.html>
- sur le site internet de l'Agence de développement touristique du Loiret : <http://www.tourismeloiret.com/fr/1133/18/2/PNACEN045FS00069/sit/detail/0/les-rives-de-beaugency/liaison/18/reloadform/1#.VJkkEe3zRA>
- sur le site internet de la Loire à Vélo : <http://www.loireavelo.fr/organiser-sejour-loire-velo/visiter-loire-velo/les-rives-de-beaugency-beaugency>

Les Varinnes, Saint-Martin-d'Abbat

Conservateur : Patrick MARIA



CONNAÎTRE

Dans le cadre du renouvellement du plan de gestion, un diagnostic écologique a été réalisé pour actualiser les inventaires d'espèces et la carte de végétation puis proposer des actions de gestion. Ce diagnostic a mis en évidence la présence de 306 espèces végétales dont 12 sont considérées comme patrimoniales.

L'espèce la plus remarquable est la Stellaire des marais, en danger critique d'extinction. C'est la seconde station connue dans le Loiret. Les prairies humides, caractérisées par la présence d'importantes populations d'orchidées, sont également des habitats menacés en région Centre-Val de Loire. En termes faunistiques une étude importante a permis de recenser 234 espèces de lépidoptères dont 194 espèces nocturnes. Ce sont près de 24 espèces patrimoniales qui ont été identifiées dont le Damier de la Succise, espèce d'intérêt européen.



PROTÉGER

Cinq parcelles ont été acquises fin décembre chez le notaire pour une surface totale de 1,6 ha. Ces nouvelles acquisitions viennent donner encore plus de cohérence spatiale et géographique au site. Enfin, le don d'une parcelle via le Fonds de Dotation de la Fédération des conservatoires est en cours de finalisation.



GÉRER

Le conservateur du site a identifié un troisième agriculteur intéressé par la mise en œuvre d'une fauche adaptée aux exigences écologiques du site : M. Laroucau. L'ensemble des prairies du site est désormais entretenu par la fauche. Ces opérations se sont déroulées conformément aux attentes du Conservatoire (fauche tardive, centrifuge avec bandes de repli, exportation rapide des balles).



VALORISER

Découverte libre :

Le site en tant que tel n'est pas accessible au public en visite libre mais peut être longé par le chemin communal de la Petite Croix reliant le bourg à la RD 60. Les Varinnes sont dotées d'une boîte aux lettres personnalisée : la BAL'Varinnes, posée d'avril à octobre sur le site, en partenariat avec l'association Saint Martin d'Abbat Demain.

Animations publiques :

La balade nature annuelle organisée dans le cadre du Festival des Boîtes aux lettres, a été suivie par 22 personnes. L'association SMA Demain a emmené 10 personnes visiter la BAL'Varinnes dans le cadre de l'opération SAM'Balade.

Information du public :

En fin d'année 2015, un article a été proposé pour le bulletin municipal de Saint-Martin-d'Abbat. Les Varinnes figurent aussi sur le site internet de l'Agence de développement touristique du Loiret :

<http://www.tourismeloiret.com/fr/1133/18/0/PNACEN045V500EZ5/sit/detail/0/site-naturel-preserve-des-varinnes#.VN3DSCxZ1oc>

Et sur le site internet de l'Office de tourisme de Châteauneuf-sur-Loire : <http://tourisme-chateauneufsurloire.fr/fr/saint-martin-d-abbat/171:site-les-prairies-des-varinnes>

L'Ile à Gaston, Châtillon-sur-Loire

Conservatrice : *Virginie BRANCOTTE*

Conservatrice adjointe : *Francine GAILLARD*



PROTÉGER

Pas d'action de maîtrise foncière, néanmoins, le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45.



GÉRER

L'entretien du sentier de découverte, long de 2000 m a été réalisé par l'association ADS 45 tout au long de l'année en quatre passages. Pour limiter les pénétrations d'engins motorisés et les divagations sur site, les rémanents ont été passés sur les chemins sauvages d'accès à la Loire. Cette opération n'a pas pu être complétée par la mise en place d'une signalétique adaptée. Le fléchage ainsi que le remplacement d'un panneau d'accueil a toutefois été réalisé.

L'association a également mené une opération de bûcheronnage, débroussaillage et broyage de la végétation d'une mégaphorbiaie sur une surface de 0,2 ha.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible au public via un sentier de découverte de 3 km doté de deux passerelles, de deux panneaux d'informations et d'une table de lecture paysagère. Il est entretenu toute l'année par l'ADS 45 lors de quatre passages.

Animations publiques :

La balade nature annuelle a été annulée faute de participant.

Francine Gaillard, conservatrice bénévole du site a réalisé, outre la sortie officielle du 25 avril, quatre autres animations à la demande de l'Office de Tourisme de Châtillon-sur-loire ou de groupes privés. Elle a ainsi mené 62 personnes (43 adultes et 19 enfants) à la découverte du patrimoine ligérien. Comme chaque année, « J'aime la Loire Propre » a rassemblé 15 participants et recueilli 4 m³ de déchets.

Information du public :

L'Île à Gaston figure sur :

- le site Internet de l'Agence de développement touristique du Loiret :

<http://www.tourismeloiret.com/fr/1133/18/0/PCUCENCEN9991519/sit/detail/0/site-naturel-preserve-de-l-ile-a-gaston#.VN3CtCxZ1oc>

- sur le site internet de la Ville de Châtillon-sur-Loire :

<http://www.chatillon-sur-loire.com/ile-ousson.php>

- sur le site internet de la Loire à Vélo :

<http://www.loireavelo.fr/organiser-sejour-loire-velo/visiter-loire-velo/site-naturel-preserve-de-l-ile-a-gaston-chatillon-sur-loire>

- le site internet du Conseil départemental du Loiret « Balades à pied » :

<http://www.rando-loiret.com/sentier-de-gaston/>

- le site internet de Terres de Loire :

<http://www.terresdeloire.net/blog/lile-a-gaston-a-chatillon-sur-loire-45/>

- le site internet Balado :

<http://balado.planet.fr/idee-balade/centre/loiret/ile-a-gaston/idb/5077>

- le site internet du Petit Futé du Loiret :

<http://www.petitfute.com/v10931-chatillon-sur-loire-45360/c1173-visites-points-d-interet/c976-site-de-decouverte/c981-nature/465581-l-ile-a-gaston.html>

Les Îles de Bonny, Bonny-sur-Loire

Conservateur : *Thierry Couvreur*



CONNAÎTRE

Le suivi d'une colonie de Sternes pierregarin est réalisé chaque année par le conservateur du site. Cette année 9 couples de Sternes pierregarin ont donné naissance à 25 juvéniles. Un couple de Sternes naines a donné naissance à un juvénile.



PROTÉGER

Pas d'action de maîtrise foncière, néanmoins, le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45.



GÉRER

L'entretien du sentier de découverte, long de 2000 m, a été réalisé par l'association ADS 45 tout au long de l'année en quatre passages. Le site a accueilli le troupeau de Nicolas Daligaux pour y effectuer l'entretien par pâturage. Le pâturage a été troublé par de multiples dérangements d'engins motorisés et des dégradations des équipements pastoraux.

À trois reprises des engins motorisés ont perturbé les animations ainsi que le pâturage des moutons, mettant les bêtes en fuite. Mobilisés à chaque fois, les services de Gendarmerie et de L'ONCFS sont intervenus. Un rappel à la loi ainsi que deux procès verbaux ont été établis.



VALORISER

Découverte libre :

Le site est accessible via un sentier de découverte de 4,5 km doté de trois panneaux d'informations, de deux tables de lecture paysagère et d'un livret de découverte.

Animations publiques :

La balade nature organisée en partenariat avec la Maison de Pays a été suivie par 36 personnes et a permis de faire découvrir la photographie nature sur le site. Thierry Couvreur, conservateur bénévole a conduit une animation à la découverte des richesses naturelles des bords de Loire en compagnie de 21 adultes et 6 enfants. Une animation a également été annulée faute de communication (suite au départ de l'animatrice de l'antenne Eure-et-Loir/Loiret). Comme chaque année, « J'aime la Loire Propre » a convié 31 personnes ayant ramassé 7 m³ de déchets.

Sorties spécifiques :

L'inauguration de l'exposition « Les oiseaux de Loire » proposée avec les CE2 de l'école de Bonny-sur-Loire a rencontré un vif succès. Ce sont au total 75 personnes dont 26 enfants et 10 élus des communes de Bonny-sur-Loire et d'Ousson.

Information du public :

Le livret de découverte du site est toujours disponible auprès de la mairie et des lieux d'informations touristiques proches du site. L'article a été publié dans le bulletin municipal de janvier 2015. Les Îles de Bonny figurent aussi sur le site Internet de l'Agence de développement touristique du Loiret :

<http://www.tourismeloiret.com/fr/1133/18/0/PNACEN045FS00068/sit/detail/0/les-iles-de-bonny#.VN3CzCxZ1oc>

Rive de Saint-Firmin, Saint-Firmin-sur-Loire

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Au printemps, un diagnostic écologique a été réalisé permettant d'établir une carte de végétation et dresser la liste des espèces animales et végétales présente sur site. C'est ainsi que 280 espèces végétales ont été recensées dont quatre sont patrimoniales. Sur le plan faunistique, 172 espèces ont été recensées dont 13 espèces patrimoniales. Il faut souligner la présence de l'Oedipode souffré, petit criquet menacé en limite d'aire de répartition, dont la présence sur ce site était insoupçonnée.



PROTÉGER

Pas d'action de maîtrise foncière, néanmoins, le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45.



GÉRER

Le site a accueilli le troupeau de Nicolas Daligaux pour y effectuer l'entretien par pâturage.

Plaine de l'Ormette, St-Gondon

Conservateur : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Un diagnostic écologique a été réalisé au printemps avec pour objectif l'établissement d'une carte de végétation et l'inventaire de la liste des espèces animales et végétales du site. La carte de végétation a permis d'identifier 30 habitats biologiques dont plus de la moitié sont d'intérêt européen et cinq menacés à l'échelle de la région. Les pelouses sur sable occupent près de 15 % de la surface du site. Ces pelouses patrimoniales sont très favorables aux criquets exigeant des sols très chauds comme le Gomphocère tacheté. Les habitats dominés par des milieux très sableux sont favorables aux coléoptères sabulicoles, très localisés en région Centre-Val de Loire. Sur les rives et îlots de la Loire, les saulaies arbustives à Saule pourpre permettent d'héberger la chenille de la Bréphine de Loire, petit papillon endémique du bassin de Loire qui a la particularité de voler en fin d'hiver. Lors des inventaires botaniques près de 332 espèces végétales ont été recensées dont la Véronique printanière, espèce menacée d'extinction en région Centre-Val de Loire.



PROTÉGER

Pas d'actions de maîtrise foncière, néanmoins, le site est inscrit dans la démarche de veille foncière auprès de la SAFER 45.



GÉRER

Le site a fait l'objet d'un pâturage pendant 2 mois. L'opération a été perturbée par des passages répétés de motos et de quads.

Actions transversales ou hors site

Natura 2000 sur la Loire dans le Loiret



La mission concerne la mise en œuvre des Documents d'objectifs relatifs aux sites Natura 2000 de la vallée de la Loire sur le département du Loiret.

Sites	Nature du site	Surface totale
Vallée de la Loire de Tavers à Belleville-sur-Loire (FR2400528)	ZSC	7186 ha
Vallées de la Loire du Loiret (FR2410017)	ZPS	7530 ha

Les sites de la vallée de la Loire du Loiret traversent l'intégralité du département d'est en ouest sur environ 150 km de longueur et une bande de 500 m de large en moyenne. Leur surface totale est supérieure à 7 500 ha (la ZSC et la ZPS sont en grande partie superposées). Le Conservatoire est animateur de ces sites depuis 2006.

Le Cen a participé à plusieurs réunions avec les services de l'État (DREAL, DDT) parmi lesquelles la réunion régionale des animateurs N 2000 avec la DREAL. L'animation N 2000 a été ponctuée de plusieurs réunions de préparation et d'animation du PAEC avec les services de l'Etat concernés par la mise en œuvre de la nouvelle PAC. De plus, plusieurs réunions de présentation se sont déroulées avec les Pays ligériens pour étudier la création des fenêtres paysagères. A ce titre, le Cen a apporté son expertise et posé les bases d'une réflexion sur les outils financiers mobilisables pour financer des actions relatives à la gestion des espaces et des espèces sur la Loire.

Le Conservatoire a mené des entretiens téléphoniques avec la communauté de communes du Giennois concernant le projet Pasto'Loire ainsi que Natura 2000 sur les communes concernées. L'objectif était de connaître les moyens financiers mobilisables pour engager des travaux d'entretien sur les parcelles communales en bord de Loire, dans le cadre de leurs compétences environnement et aménagement du territoire.

Le Conservatoire a également participé à des entretiens téléphoniques relatifs à la Trame verte et bleue avec le Pays du Giennois sur l'axe ligérien, pour l'intégration de Natura 2000 et Pasto'Loire comme moyens d'actions dans le cas où des travaux seraient prévus à l'issue de la réflexion sur la TVB. Des points téléphoniques et visuels réguliers, notamment lors des contrôles sur site à réception des travaux des contrats engagés, ont eu lieu avec la Direction Départementale des Territoires du Loiret.

Le Conservatoire pilote l'élaboration du PAEC Vallée de la Loire (rédaction du PAEC, élaboration des notices, réalisation de diagnostics des éleveurs présents dans le périmètre) depuis fin 2014.

Par ailleurs, le Cen a effectué la saisie des formulaires simplifiés d'étude d'incidence pour les communes de Dry, Saint Benoit-sur-Loire, pour les éleveurs intégrés dans le dispositif Pasto'Loire dans le cadre de leur déclaration MAEC sur le Domaine public fluvial, ainsi que pour le compte de la ville d'Orléans pour une manifestation. Divers plans ou programmes d'aménagement du territoire ou de valorisation conduisent les initiateurs de projets à prendre en considération les enjeux des sites Natura 2000.

Dans ce contexte, une information à destination des initiateurs de projets a été mise en place. Une grande partie de l'animation a été investie sur l'élaboration du PAEC en relation avec les animateurs « vallée de la Loire 37,41, 18/58 », les chambres d'agriculture et les services de l'État concernés.

Un des gros volets de l'animation Natura 2000 intègre la participation aux réunions des instances délibérantes des collectivités locales (communes, communautés de communes, syndicats de rivières). Aussi, plusieurs réunions de travail se sont déroulées avec les élus des communes de Tavers, Orléans, Dry et Saint Benoît-sur-Loire pour accompagner l'avancement du thème des fenêtres paysagères.

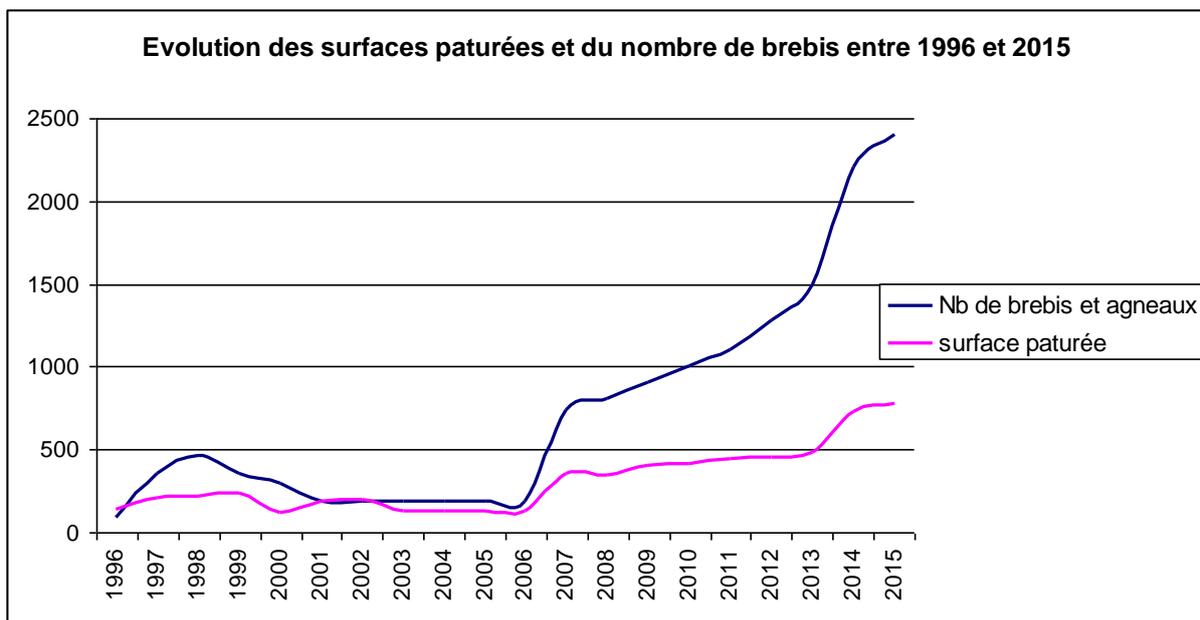


BILAN D'OPERATION PASTO'LOIRE

ANNEE 2015

La mise en œuvre du pâturage depuis 1996/1997 sur les sites de Guilly et de Benne à Dampierre-en-Burly a débuté sur une surface de 55 ha environ à Benne et environ 180 ha à Guilly. L'objectif était l'entretien des milieux herbacés ligériens laissés à l'abandon et évoluant vers le boisement.

Dans ce contexte le pâturage de milieux naturels sensibles d'un point de vue écologique et hydraulique nécessitait un cahier des charges plus contraignant pour l'éleveur dans un milieu aux ressources fourragères très variables d'une année à l'autre. Cette situation nécessitait l'attribution d'une incitation financière afin d'attirer les éleveurs et un regroupement des acteurs agricoles et environnementaux pour construire ce projet.



Entre 1996 et 2015, la surface pâturée est ainsi passée de 140 ha à presque 700 ha environ mais le nombre de brebis et leurs agneaux ont fluctué au gré du cheptel que les éleveurs pouvaient mettre à disposition. C'est ainsi que le nombre de brebis est passé de 92 en 1996 à 2400 en 2015 avec l'apport des éleveurs nouvellement arrivés dans le Bec d'Allier.

Sites gérés lors de la campagne 2015

Méandre de Guilly (Guilly)

Nom de l'éleveur : GAEC Crèche frères, la Faubonnière, 41700 Chémery

Nombre de moutons : 200 brebis, 115 agneaux

Durée du pâturage : 6 mois entre le 15 avril et le 15 octobre

Surface pâturée : 79,79 ha

Objectifs de pâturage : le pâturage est mis en œuvre pour freiner la régression des surfaces de pelouses par enrichissement et préserver durablement les milieux herbacés ouverts, plus particulièrement les pelouses sur sable d'intérêt communautaire. Les berges sableuses sont également concernées mais sur le méandre de Guilly, elles ne couvrent qu'une surface restreinte de la zone pâturée.

Résultats obtenus : Le pâturage du site n'a pas eu lieu cette année. De trop grandes incertitudes liées à l'évolution du GAEC Crèche frères suite au départ en retraite d'un des associés ainsi que la mise en œuvre de la nouvelle PAC n'ont pas permis d'envisager de manière sereine la venue du troupeau. Les conditions climatiques particulièrement sèches ont toutefois limité les impacts négatifs sur le milieu. Les incertitudes du début d'année ont trouvé réponses et le troupeau de Didier réintègrera son parcours sur le méandre de Guilly en avril 2016.

Plaine de Villaine (Ouzouer-sur-Loire) ; Benne (Dampierre-en-Burly),

Nom de l'éleveur : Philippe Legrelle, Œufs Bio, Domaine Ste Marie des gués, 45570 Ouzouer sur Loire.

Nombre de moutons : 350 brebis, 300 agneaux.

Durée du pâturage : 3 mois répartis entre le 15 avril et le 15 octobre sur la Plaine de Vilaine, 3 mois répartis entre le 15 avril et le 15 octobre sur Benne.

Surface pâturée : 20,64 sur la Plaine de Vilaine et 53,7 ha sur Benne.

Objectifs de pâturage : ils concernent principalement la préservation du risque d'inondation par le maintien du bon écoulement des eaux en préservant les milieux ouverts ainsi que la préservation de la biodiversité des pelouses et prairies sur Benne. Sur la Plaine de Villaine, la préservation des prairies et de la diversité des milieux secs et humides est également prioritaire.

Résultats obtenus : Le berger de M. Legrelle a dû brusquement interrompre sa saison de pâturage pour des raisons médicales. Après un bref temps de réorganisation, un pâturage en enclos mobile a été conduit partout où cela avait été validé par le Cen et l'éleveur (zones en EN ou PIEN sur les plans de pâturage). Compte tenu des conditions météorologiques particulières, le pâturage en enclos mobile s'est révélé être une très bonne solution pour atteindre les objectifs de pâturage.

En effet, le suivi assidu du troupeau a permis un pâturage de type « flash » c'est à dire une pression de pâturage élevée avec l'ensemble des bêtes sur la même surface jusqu'à l'atteinte des objectifs.

Cette technique a évité le surpâturage des pelouses mais a aussi contenu la croissance des ligneux dans les surfaces prédisposées à l'enrichissement. Sur le site de Benne, les animaux ont écorcé des arbres (Peuplier, Erable Negundo) et consommé le feuillage malgré une strate herbacée fournie. La consommation du couvert a été significative sur les secteurs pâturés en début et milieu de saison avec peu ou pas de refus.

Le bilan des zones pâturées en fin de saison est plus mitigé. En effet, le troupeau est arrivé sur un couvert assez dense et fourni. Les brebis ont donc plus piétiné que consommé. L'allongement du temps de séjour des moutons sur la parcelle a permis d'atténuer fortement le feutrage. Cette technique a eu un effet inattendu sur deux taches de Renouées du Japon qui ont été consommées à deux reprises et n'ont pas repoussé.

Les Îles de Bonny, Les Loups (Bonny-sur-Loire) ; L'abreuvoir, Plage de Beauget (Briare) ; Pont-canal (St-Firmin-sur-Loire) ; Amont du pont de Châtillon (Ousson-sur-Loire)

Nom de l'éleveur : Bernard Girard, Écluse de la Folie, 45360 Châtillon sur Loire

Nombre de moutons : Troupeau 1 : 270 brebis, Troupeau 2 : 250 agneaux, Troupeau 3 : 150 Agnelles

Durée du pâturage : 8 mois répartis entre le 15 avril au 15 janvier

Surface pâturée : 105,77 ha

Objectifs de pâturage : ils concernent principalement la préservation du risque d'inondation par le maintien du bon écoulement des eaux en préservant les milieux ouverts (pelouses, prairies...) et la préservation des prairies et pelouses sur sable qui, dans un contexte de régression, est une priorité du site Natura 2000 le long de la Loire entre Briare et Beaulieu/Loire.

Résultats obtenus : L'ensemble des sites a été pâturé suivant le planning proposé par le berger dans son appel d'offre :

La pression de pâturage a été conforme aux attentes sur les sites pâturés. Les résultats obtenus sont cependant un peu plus mitigés car pour ce site, le sol est plus riche et, conjugué aux précipitations denses, les brebis n'ont pas pu consommer toute la ressource fourragère disponible. De plus, le pâturage a été très perturbé par de multiples dérangements par engins motorisés associés à des dégradations d'équipements pastoraux. Plusieurs postes d'alimentation ont été volés et les filets ont été sectionnés.

Friches des Parterres (Germigny-des-prés) , les Mahyses (Saint Benoit/ Loire) et la Plaine de l'Ormette (Saint Gondon).

Nom de l'éleveur : Johanna Meijer, les Beaunois, 45360 St Firmin sur Loire (troupeau issu du élevage de T.Ganeme, GAEC du Chaloy, 45360 St Firmin sur Loire)

Nombre de moutons : 252 brebis, 337 agneaux

Durée du pâturage : 4,5 mois répartis entre le 15 avril et le 15 octobre

Surface pâturée : 114,04 ha

Objectifs de pâturage : Ils concernent principalement la préservation du risque d'inondation par le maintien du bon écoulement des eaux en préservant les milieux ouverts (pelouses, prairies...) et la préservation des prairies et pelouses sur sable qui, dans un contexte de régression, est une priorité le long de la Loire.

Résultats obtenus : le troupeau est resté trois mois aux Friches de Parterres et a effectué trois rotations sur l'ensemble du site. Le bon équilibre a été trouvé par la bergère pour atteindre les objectifs de pâturage. L'arrivée, le suivi et le départ des brebis sur les Mahyses s'est avéré plus délicat compte tenu du niveau d'eau exceptionnellement haut dans le rio. Le troupeau est resté un mois sur l'île avec un temps de visite par la bergère restreint. Les conditions météorologiques favorables à la ressource en herbe ainsi que la réouverture d'une robineraie sur 4 ha ont donné au troupeau de bonnes conditions pour pâturer efficacement.

Il est à noter que sur cette île, des prairies et des pelouses sont présentes en mosaïques, nécessitant des pressions de pâturage différentes dans le temps et dans l'espace. Le troupeau s'est de lui-même adapté en pâturant peu les zones écologiquement sensibles et plus les zones riches. Les animaux ont également écorcé des jeunes arbres (Robinier faux accacia, Erable Negundo) et consommé le feuillage malgré une strate herbacée fournie. Il n'y a pas eu de sur-pâturage ni de sous-pâturage sur l'île et les objectifs ont été atteints.

De nouveaux éleveurs déjà présents sur le Domaine public fluvial, ont rejoint l'opération Pasto'Loire dans le Loiret.

L'EARL Chemin de la Loire

Cette exploitation entretient environ 10 ha de prairies permanentes en bord de Loire sur Nevoy. Ces prairies sont gérées en prairie de fauche tardive en juin, avec un pâturage extensif de bovins (une dizaine de vaches et leurs veaux) sur le regain à partir d'août à octobre. Les prairies fauchées puis pâturées sont des prairies mésophiles du lit majeur. Grâce à la combinaison des fauches tardives et du pâturage bien maîtrisé, les prairies sont en bon état de conservation sur les secteurs concernés.

Gaec Lefauchaux

L'exploitation de M. Lefauchaux est située sur la commune de Sully-sur-Loire. Il s'agit d'un secteur en domaine public fluvial de 22 ha où le pâturage est pratiqué par 25 génisses de race Prim'Holstein sur une période allant de mai à octobre. Les prairies pâturées sont des prairies mésophiles du lit majeur. Grâce au pâturage bien maîtrisé, les prairies sont en bon état de conservation sur les secteurs concernés.

Gaec de Port Gallier

Le GAEC de Port Gallier est situé sur la commune de Poilly-lez-Gien au niveau du hameau Port Gallier sur la rive gauche de la Loire. Cette exploitation agricole réalise principalement du pâturage par 18 bovins de race Prim'Holstein sur 6 ha de DPF, de la mi-avril à la fin octobre avec des clôtures mobiles. Grâce à un pâturage bien maîtrisé, les prairies mésophiles pâturées sont en bon état de conservation.

M. Gilles Bézy

G.BEZY fait pâturer 2 lots de bêtes sur 25 ha de DPF:

- 1 lot de 15 génisses de race Charolaise et 1 taureau.
- 1 autre lot de 28 génisses accompagnées de 18 veaux et d'1 taureau.

Le pâturage est tournant, à partir d'avril sur certaines parties du DPF, puis quand la ressource en herbe est consommée, les bovins se déplacent vers d'autres îlots à partir de mi-septembre. Il convient de préciser que cet éleveur entretient par pâturage les bords de Loire depuis plusieurs années. Comme pour les autres éleveurs, cette action agit directement sur le maintien de zones d'expansion des crues et protège ainsi l'espace de liberté du fleuve.

Des actions Pasto'Loire dans le Cher et la Nièvre

Il a été réalisé en 2013 une étude des potentialités agropastorales liées aux enjeux de maintien et de restauration des habitats ligériens sur plus de 13 000 ha, dont plus de 5 000 ha de milieux ouverts et environ 65% de DPF). La problématique de l'étude est la suivante : une déprise des espaces ouverts (antérieure à 1950) est fréquente sur le val ligérien, ayant pour conséquence une forte fermeture des milieux et la disparition de la biodiversité spécifique.

Les résultats de prospection ont identifié 79 entités pour 1 554 hectares avec des superficies allant de 2 à 150 hectares (moyenne 20 ha), réparties sur 90 km de linéaire de Loire. A ces sites il est important de rajouter le linéaire de transhumance via les levées et les canaux.

Fort de ce diagnostic, les actions de pâturage déployées en 2015 sont les suivantes :

Éleveur : Collectif de bergers Past'Horizons (4 bergers + 1 chevrrière).

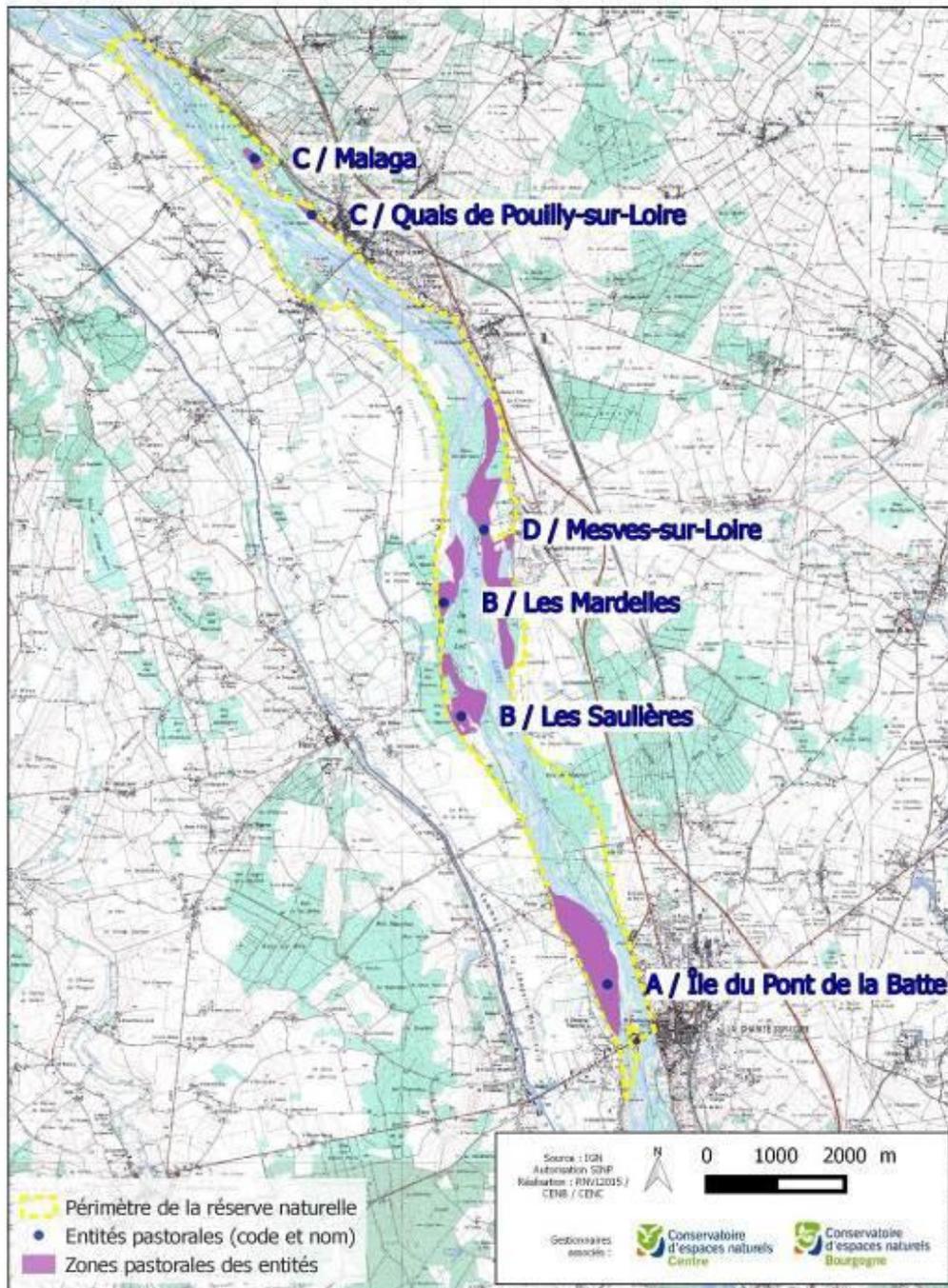
Lieux de pâturage :

- Bec d'Allier (Cuffy - 18) : ce site géré par le Cen Centre-Val de Loire dispose d'une superficie de 60 ha. Le projet intègre un cheptel d'environ 300 brebis pour une durée annuelle de pâturage allant d'avril à septembre, en fonction des conditions climatiques. Il sera complété par un troupeau de 35 chèvres de mars à novembre.

- Champ de tir (Challuy - 58) : ce site a bénéficié d'un contrat Natura 2000 et il dispose d'une superficie de 60 ha. Le projet intègre un cheptel d'environ 100 brebis pour une durée annuelle de pâturage allant d'avril à septembre, en fonction des conditions climatiques.
- Les Brocs (La Celle-sur-Loire - 58) : site Cen Bourgogne - 70ha – présence d'environ 300 brebis (mars et avril).
- Les Chamons nord et sud (Marzy - 58) : site de 23 ha pâturés avec 450 brebis sur le mois de novembre 2014.
- Les Saulières et les Mardelles (Herry - 18) : d'une superficie totale de 80 ha pour environ 20 ha de surfaces pâturables identifiées.
- Malaga et quais de Pouilly-sur-Loire (58) : d'une superficie totale de 7,7 ha entièrement pâturables.
- Île du Bas (Mesves-sur-Loire - 58) : d'une superficie totale de 86 ha pour environ 14 ha de surfaces pâturables identifiées.

L'intégration de la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire dans Pasto'Loire.

L'équipe de la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire (Cen Centre-Val de Loire et Cen Bourgogne) a rédigé en 2014 une notice de gestion pastorale de quatre entités à pâturer. En 2015, les deux Conservatoires ont proposé, dans la continuité de la restauration et l'entretien mécanique des espaces de pelouses et prairies, d'ouvrir ces surfaces au pâturage itinérant afin de poursuivre l'amélioration de l'état de conservation de ces espaces. La surface proposée en 2015 au sein de la réserve naturelle constitue l'unité pastorale composée de quatre entités (A, B, C et D) qui figurent sur la carte ci-dessous.



Modalités générales de pâturage itinérant au sein de la réserve naturelle

En 2015, au sein de la réserve naturelle, le troupeau sera amené à se déplacer périodiquement entre les entités de l'unité pastorale, en fonction de différents paramètres tels que l'accès possible pour le troupeau et la ressource fourragère présente et suffisante. Le type d'animaux, le nombre et le chargement ont été calculés :

- 300 à 450 brebis, gestantes en début d'année, puis allaitantes et accompagnées des agneaux.
- Chargement moyen annuel maximal : compte tenu de la superficie cumulée pâturable et de la configuration des sites, la fourchette de chargement annuel est donnée à titre indicatif. Elle sera comprise entre 0,2 et 0,9 UGB/ha sans constituer un indicateur de suivi du pâturage.
- La conduite en parallèle, dans les mêmes modalités, d'un petit troupeau de caprins d'environ 30 individus pourrait se greffer à celles des ovins pour être ainsi complémentaire dans la gestion des zones de fourrés au sein et en lisière des espaces de pelouses-prairies.

Des suivis techniques et scientifiques seront mis en place par les gestionnaires de la RNVL avec l'aide de l'éleveur-berger. Ils permettront de suivre la pratique pastorale d'un point de vue technique et d'évaluer la gestion au travers de l'état du milieu, au regard des objectifs de conservation des habitats et espèces. En fonction du résultat de ces suivis d'une part, et des retours de l'éleveur d'autre part, les Cen Bourgogne et Centre – Val de Loire peuvent être amenés à effectuer des ajustements à cette notice de gestion pastorale. Il s'agit de faire correspondre au mieux les objectifs agro-pastoraux aux objectifs de conservation biologique du plan de gestion de la RNVL pour la période 2016-2020.

Fiches de présentation des entités et périodes de pâturage - extrait de la notice de gestion pastorale de 4 entités de la réserve naturelle du Val de Loire – Cen Centre-Val de Loire et Cen Bourgogne

Nom de l'entité	Surface totale (ha)	Milieu ouvert pâturable (ha)	Végétations principales des milieux ouverts	Sensibilité	Gestion effectuée	Objectif de gestion
île du Pont de la Batte	80,3	16,7	Prairies à fétuques à longues feuilles	Assez forte sur la pelouse à fétuques	restauration et entretien mécanique CN2000	Contrôle de la fruticée
Les Saulières	80	12	Prairie mésophile, méso-xérophile et méso-hygrophile	faible	restauration et entretien mécanique CN2000	Contrôle fruticée et Solidage
Les Mardelles		7,72	Prairie mésophile et pelouse xérophile	Assez forte sur la pelouse	Etrépage	Contrôle de la fruticée
Mesves	86,5	75	Prairie mésophile et pelouse xérophile	Assez forte sur les pelouses	restauration et entretien mécanique CN2000	Contrôle de la fruticée
Malaga	7,7	2,2	Prairie mésophile et à chiendent	Moyenne	restauration et entretien mécanique CN2000	Contrôle Robinier, fruticée
Quais de Pouilly/Loire		3,9	Prairie à chiendent	Faible	Entretien lit Loire broyage DDT	